

<http://www.snetap-fsu.fr/Boycott-de-la-CAP-du-14-juin.html>



Boycott de la CAP du 14 juin

- Métiers - Administratif.ve - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des Adjoints Administratifs -

Date de mise en ligne : dimanche 17 juin 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Boycott de la [CAP](#) des Adjointes Administratifs
du 14 juin 2018

Vos élus ont décidé en intersyndicale de ne pas siéger à la CAP portant sur les
avancements de grade.

Sans remettre en cause le travail de nos collègues des bureaux de gestion, vos élus ont été contraints de ne pas
participer à un simulacre de CAP. En effet, une insuffisance dans la fiabilité et la complétude des données réduit
notre instance à une simple chambre d'enregistrement.

Ce boycott ne modifiera en rien les dates d'effet de ces advancements initialement prévues.

Une nouvelle date de CAP nous sera communiquée.

Vos élus ont écouté le chantage à peine voilé de l'Administration de reconduire à l'identique cette CAP sans modifier
les documents.

Aussi ils exigent des données actualisées pour la prochaine séance.

L'administration ne donne pas les conditions nécessaires à un travail préalable serein, et qui soit équitable pour les
agents. Ces documents doivent nous permettre d'avoir des critères objectifs pour l'examen des dossiers.

Une fois de plus l'Administration méprise le rôle des élus.

Vous trouverez ci-dessous la déclaration lue et remise à la présidente avant l'ouverture de la séance.

Vos élus à la CAP des adjointes administratifs.